



Les échanges commerciaux franco-pakistanaïses en 2019

© DG Trésor

Février 2020

En 2019, le volume des échanges bilatéraux s'est élevé à 1,3 Md EUR, en hausse de 2,6 % par rapport à l'année précédente. Le léger recul des ventes françaises (-0,7 % à 396 M EUR) a été largement compensé par la progression des exportations pakistanaïses vers notre pays (+4,1 % à 914 M EUR). Le Pakistan se classe désormais au 79e rang de nos clients (74e en 2018) et se maintient au 58e rang de nos fournisseurs. Ce pays est à l'origine de notre 33e déficit commercial qui a atteint 518 M EUR en 2019.

Les exportations françaises se sont stabilisées en 2019 après le fort recul enregistré un an plus tôt

Avec un total de 395,6 M EUR, les exportations françaises vers le Pakistan ont reculé de seulement 0,7 % en 2019 (après -26 % en 2018), pour revenir à un niveau proche de celui atteint en 2015, loin du pic historique de l'année 2016 (556 M EUR).

En 2019, le Pakistan a représenté 0,1 % des exportations françaises et notre **79e débouché à l'exportation** derrière le Bahreïn (421,4 M EUR) et devant l'Estonie (390,7 M EUR). Au sein de l'Asie, le Pakistan se situe au 13e rang des clients (sur 32 pays), captant 0,6 % de nos ventes, ce qui le place devant le Bangladesh (263,4 M EUR) et derrière le Kazakhstan (423,5 M EUR). **En Asie du Sud, le Pakistan se situe au 2e rang de nos clients**, captant 6,3 % de nos exportations, loin derrière l'Inde (85,9 % à 5,4 Mds EUR) et devant le Bangladesh (4,2 %).

En termes sectoriels, les « préparations pharmaceutiques », en progression de 51 %, se maintiennent au 1e rang de nos exportations en 2019 et représentent désormais 18,4 % du total (72,6 M EUR) en raison du développement des activités de Sanofi et Servier implantées au Pakistan. Le poste « moteurs et turbines, à l'exception des moteurs pour avions, automobiles et motocycles », qui correspond aux livraisons de turbines et de chaudières fabriquées par General Electric à Belfort, redevient notre 2e poste d'exportation avec une hausse de 8,2 % à 26,5 M EUR. Si elles demeurent touchées par l'alourdissement des droits à l'importation depuis 2018, nos ventes de « produits laitiers et fromagers » enregistrent une nette reprise en 2019 et se classent au 3e rang de nos exportations (+42,8 % à 24,3 M EUR). Nos exportations d'« instruments de mesure, d'essai et de navigation » ont en revanche baissé de moitié entre 2018 et 2019 pour se classer au 4e rang de nos exportations (22,4 M EUR).

D'après les statistiques de la Banque centrale pakistanaïse, la part de marché de la France est resté stable en 2019 à 0,77 % (après 0,75 % en 2018 et 0,88 % en 2017), notre pays se classant désormais au 25e rang des fournisseurs du Pakistan. La France occupe le 5e rang dans le classement des fournisseurs de l'UE, derrière l'Allemagne (3 %), le Royaume-Uni (1,6 %), les Pays-Bas (1,4 %), l'Italie (1,2 %) mais devant la Belgique (0,7 %).

Les ventes pakistanaïses ont accéléré leur progression, enregistrant un plus haut historique pour la sixième année consécutive

Les exportations pakistanaïses vers la France se sont établies à 913,7 M EUR en 2019, en progression de 4,1 % (après +1,6 % en 2018). Elles affichent, pour la sixième année consécutive, un nouveau plus haut historique qui s'explique par la progression des ventes de certains articles – notamment textiles, elle-même imputable à l'octroi par l'Union européenne au Pakistan du SPG+ depuis le 1er janvier 2014.

La structure sectorielle des ventes pakistanaïses demeure largement dominée par les articles textiles, les cuirs et les chaussures qui la composent à hauteur de plus de 85,7 % (782,8 M EUR) avec, depuis 2018, la percée des produits du travail des grains (5,8 % des ventes pakistanaïses à 53,1 M EUR). Les exportations d'instruments et fournitures à usage médical et dentaires enregistrent également une hausse de 41,4 % en 2019 (2,3 % des ventes) et dépassent désormais les exportations d'articles de sport (2 % des ventes, en repli de 12,5 %).

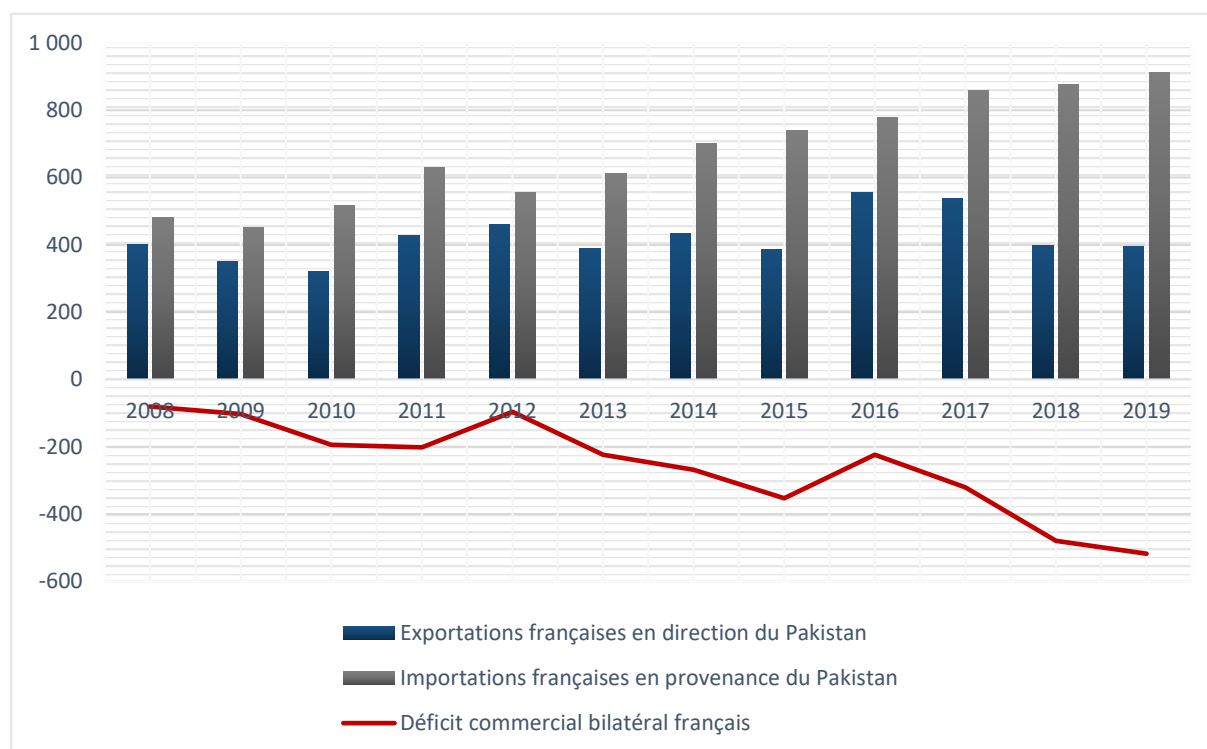
En absorbant 1,8 % des exportations pakistanaïses en 2019, la France se positionne à nouveau comme le 12e client du Pakistan et comme son 7e client au sein de l'UE après le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas, l'Italie et la Belgique (d'après les statistiques de la Banque centrale pakistanaïse).



Les échanges commerciaux franco-pakistanaïns en 2019 – février 2020 © DG Trésor

En 2019, le Pakistan était le 58e fournisseur de la France (idem en 2018), pour une part de marché marginale de 0,16 %. Parmi les pays d'Asie du Sud, le Pakistan maintient son rang de 3e fournisseur de la France, derrière l'Inde (20e fournisseur ; 6,2 Mds EUR d'importations) et le Bangladesh (38e fournisseur ; 3 Mds EUR). Il se maintient en revanche devant Sri Lanka (78e fournisseur ; 330,7 M EUR).

Commerce bilatéral entre la France et le Pakistan (2008-2019) – en M EUR



Source : Douanes françaises

Copyright - Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de New Delhi (adresser les demandes à islamabad@dgtresor.gouv.fr).

Auteur : Service Économique d'Islamabad

Rédigé par : Anaïs Boitière

Clause de non-responsabilité - Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.